

Chapitre 15

QCM

1. A. VRAI

2. B. FAUX

3. A. VRAI

4. B. FAUX

5. A. VRAI

6. B. D.

7. D.

8. B. C. D.

9. E.

10. D.

11. D. La valeur vénale est la valeur à laquelle le bien pourrait être cédé (valeur de marché). La valeur d'usage est la valeur actuelle des flux de revenus futurs attendus de l'utilisation du bien. La valeur d'usage est propre à chaque entreprise.

12. B. C. Lorsque l'entreprise identifie un indice de perte de valeur (externe ou interne), un test de dépréciation doit être réalisé. Ce test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable avec la valeur actuelle. La dépréciation d'une immobilisation amortissable entraîne une modification prospective du plan d'amortissement.

13. B. D. La valeur actuelle est le montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur actuelle est égale à 16 000 €. La dotation sur dépréciation est égale à 4 000 €, ce qui ramène la valeur nette comptable à 16 000 € (20 000 – 4 000).

14. C. À la clôture de l'exercice N+2, la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable. Il faut constater une dotation sur dépréciation égale à 10 000 €. La nouvelle assiette amortissable est égale à 50 000 €. Elle est répartie sur le nombre d'années restantes soit 2 années. La dotation aux amortissements pour N+3 est égale à 25 000 €.

15. B. D. À la clôture de l'exercice N+1, la valeur actuelle est le montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage soit 12 000 €. La valeur nette comptable est égale à : $30\,000 - 30\,000 \times \frac{1}{5} \times 2$ soit 18 000 €. Il faut constater une dotation pour dépréciation d'un montant égal à $18\,000 - 12\,000$ soit 6 000 €.

La nouvelle assiette amortissable pour le calcul de l'amortissement de N+2 est égale à 12 000 €. Ce montant est réparti sur le nombre d'années restantes soit 3 ans. La dotation aux amortissements pour l'exercice N+2 est égale à 4 000 €.

Exercices

EXERCICE 1. ZÉNITH

1. ÉVALUER ET COMPTABILISER LA DÉPRÉCIATION NÉCESSAIRE À L'INVENTAIRE N.

À la clôture de l'exercice N, il est nécessaire de comparer la valeur nette comptable avec la valeur actuelle.

La valeur actuelle est le montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

VNC au 31/12/N : $36\ 000 - 36\ 000 \times 1/5 (5/12 + 1 + 1) = 18\ 600\ €$

Valeur actuelle = 15 000 €

La valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

Il faut constater une dotation pour dépréciation de : $18\ 600 - 15\ 000 = 3\ 600\ €$

31/12/N

D	C		D	C
68162		Dotations aux dépréciations des immobilisations corporelles	3 600	
	29154	Dépréciations du matériel industriel		3 600

2. DÉTERMINER LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS POUR L'EXERCICE N+1.

La dépréciation modifie de manière prospective le plan d'amortissement.

L'assiette amortissable est égale à la valeur actuelle soit 15 000 €.

Cette nouvelle assiette amortissable est répartie sur la durée de vie restante du matériel soit : $2 + 7/12$ années.

Dotation aux amortissements : $15\ 000 / (2 + 7/12) = 5\ 806\ €$.

EXERCICE 2. NEWLASER

1. JUSTIFIEZ LES MONTANTS SUIVANTS : ASSIETTE AMORTISSABLE ; DOTATION ANNUELLE DE N+1 ; VALEUR NETTE COMPTABLE DE N+2 (CELLULES GRISÉES DU DOCUMENT 2).

Méthode

Il est nécessaire de rappeler la façon de calculer chacune des données. N'hésitez pas à présenter vos travaux dans un tableau.

Assiette amortissable	Coût d'acquisition – valeur résiduelle	18 000 – 2 000 = 16 000 €
Dotation de N+1	Assiette amortissable × 1/durée	16 000 × 1/5 = 3 200 €
Valeur nette comptable N+1	Coût d'acquisition – cumul des amortissements	18 000 – (2 800 + 3 200) = 12 000 €

2. DÉTERMINEZ LA DATE DE MISE EN SERVICE DU MATÉRIEL INDUSTRIEL.

Pour déterminer la date de mise en service, point de départ de l'amortissement en mode linéaire, on part de la relation entre la dotation de l'année N et l'assiette amortissable.

Dotation N = assiette amortissable × 1/5 × Nb de jours entre la date de mise en service et le 31/12/N/360

CORRIGÉ

$$2\,800 = 16\,000 \times 1/5 \times \text{NB jours}/360$$

NB jours = 315 jours soit 10,5 mois.

Le matériel a donc été mis en service le 15/02/N.

3. INDIQUEZ LA SIGNIFICATION DE LA VALEUR ACTUELLE INDIQUÉE DANS LE DOCUMENT 3, PUIS EXPLIQUER CE QUI A PU CONDUIRE À LA CONSTATATION D'UNE DÉPRÉCIATION À L'INVENTAIRE DE L'EXERCICE N+2. JUSTIFIEZ LE MONTANT DE LA DÉPRÉCIATION ET INDIQUEZ LE PRINCIPE COMPTABLE QUI CONDUIT À LA COMPTABILISER.

Une dépréciation est constatée en application du principe de prudence lorsqu'à l'inventaire, suite à l'existence d'un indice de perte de valeur, la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable. L'indice de perte de valeur peut être d'origine interne ou externe.

La valeur actuelle est le montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La dépréciation est égale à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur actuelle.

Au 31/12/N+2, la valeur nette comptable est égale à 8 800 €. La valeur actuelle est inférieure et s'élève à 8 000 €. Le comptable doit enregistrer une dotation pour dépréciation de ce matériel d'un montant de 800 €.

4. JUSTIFIEZ LE MONTANT DE LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE N+3.

Attention L'assiette amortissable correspond à la nouvelle valeur actuelle diminuée de la valeur résiduelle.

La dépréciation entraîne une modification de l'assiette amortissable. L'assiette amortissable est égale à la valeur actuelle constatée à la clôture de l'exercice N+2 (soit 8 000 €) diminuée de la valeur résiduelle qui reste inchangée (2 000).

La nouvelle assiette amortissable est donc égale à 6 000 €. Elle est répartie sur la durée de vie restante du matériel soit : 2 ans et 1,5 mois (ou 2,125 années).

Dotations aux amortissements de N+3 : $6\,000 / (2,125)$ soit 2 824 €.

5. PRÉSENTEZ UN EXTRAIT DE BILAN AU 31/12/N+2 ET ENREGISTRER LA (LES) ÉCRITURE(S) NÉCESSAIRE(S) AU 31/12/N+2.

Attention Le montant brut de l'actif correspond au coût d'acquisition. La valeur nette comptable est la différence entre le coût d'acquisition (et non l'assiette amortissable) – cumul des amortissements et dépréciations.

Extrait de bilan au 31/12/N + 2

ACTIF	BRUT	AMORT/DEP	NET
Immobilisation corporelle			
Installation technique, matériel et outillage	18 000	9 200 + 800	8 000

CORRIGÉ

Écritures comptables nécessaires au 31/12/N+2

Il y a deux écritures comptables à enregistrer au 31/12/N + 2 :

- La dotation aux amortissements du matériel : 3 200 € ;
- La dotation pour dépréciation du matériel : 800 €.

31/12/N+2

D	C		D	C
68112		Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	3 200	
	28154	Amortissements des ITMO Amortissement du matériel		3 200

31/12/N + 2

D	C		D	C
68162		Dotations aux dépréciations des immobilisations corporelles	800	
	29154	Dépréciations du matériel industriel Dépréciation du matériel		800

EXERCICE 3. YVOIRE

1. PRÉSENTER LE PLAN D'AMORTISSEMENT INITIAL DU MATÉRIEL (ANNEXE À À RENDRE AVEC LA COPIE).

Méthode

La méthode pour présenter le plan d'amortissement est décrite dans le chapitre précédent. Il faut présenter vos calculs, notamment pour la première ligne du plan d'amortissement.

Annuité N : $45\,000 \times 1/5 \times 4/12$

Valeur nette comptable : coût d'acquisition – cumul des amortissements

VNC exercice N+1 : $45\,000 - 12\,000 = 33\,000$ €

Années	Dotation aux amortissements	Cumul amortissements	VNC
N	3 000	3 000	42 000
N+1	9 000	12 000	33 000
N+2	9 000	21 000	24 000
N+3	9 000	30 000	15 000
N+4	9 000	39 000	6 000
N+5	6 000	45 000	0

2. DÉTERMINER LA DÉPRÉCIATION NÉCESSAIRE AU 31/12/N+1 ET L'ASSIETTE AMORTISSABLE POUR LE CALCUL DE L'ANNUITÉ D'AMORTISSEMENT DE L'EXERCICE N+2.

Dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur, il faut comparer à l'inventaire la valeur nette comptable avec la valeur actuelle.

La valeur actuelle (29 000 €) est inférieure à la valeur nette comptable (33 000). Une dépréciation est nécessaire pour 4 000 €.

La nouvelle assiette amortissable qui sera utilisée pour calculer l'annuité de N+2 est égale à la valeur actuelle (coût d'acquisition – cumul des amortissements et dépréciations). Elle est égale à 29 000 €.

CORRIGÉ

3. COMPLÉTER LE PLAN D'AMORTISSEMENT RÉVISÉ DU MATÉRIEL (ANNEXE B À RENDRE AVEC LA COPIE).

Méthode

Avant de présenter le tableau d'amortissement révisé, il faut expliquer le calcul de la dotation aux amortissements de l'exercice N+2.

Nouvelle assiette amortissable pour l'amortissement de N+2 = 29 000 €

Cette nouvelle assiette est répartie sur le nombre d'années qui restent à courir soit : 3 ans et 8 mois (3,667)

Annuité N+2 = $29\,000 / 3,667 = 7\,909$ €

Année	Dot/AM	Cumul AM	VNC avant DEP	Dépréciation		VNC après DEP
				DOT	REP	
N	3 000	3 000	42 000	-	-	42 000
N+1	9 000	12 000	33 000	4 000	-	29 000
N+2	7 909	19 909	25 091	4 000	-	21 091

Nouvelle assiette amortissable pour l'amortissement de N+2 = 29 000 €

Cette nouvelle assiette est répartie sur le nombre d'années qui restent à courir soit : 3 ans et 8 mois (3,667)

Annuité N+2 = $29\,000 / 3,667 = 7\,909$ €

4. PRÉSENTER UN EXTRAIT DE BILAN AU 31/12/N+2.

Attention La colonne Amortissement et dépréciation doit comporter le total des amortissements et le solde des dépréciations au 31/12/N+2.

Actif immobilisé	BRUT	AMORT & DEP	NET
Installation technique, matériel et outillages	45 000	19 909 + 4 000	21 091